

LuxConnect pose la première pierre de son nouveau siège administratif en présence du ministre Lex Delles et du bourgmestre Jean Marie Jans



LuxConnect a célébré ce jour la pose de la première pierre de son nouveau bâtiment administratif, marquant une étape majeure dans la stratégie de développement de l'entreprise. La cérémonie s'est déroulée en présence de Lex Delles, ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, dont le ministère est propriétaire du terrain sur lequel le projet sera édifié, ainsi que de Jean Marie Jans, bourgmestre de Bettembourg, représentant la commune dans laquelle le projet est implanté.

Lancé en 2022 afin de répondre à la croissance rapide des effectifs de LuxConnect, le projet a pour ambition de regrouper l'ensemble des filiales de l'entreprise sous un même toit. « Ce qui n'était au départ qu'un simple constat s'est transformé en un projet concret et résolument tourné vers l'avenir pour LuxConnect », a déclaré Paul Konsbruck, CEO de LuxConnect. « Ce nouveau siège est conçu pour accompagner notre croissance tout en offrant à nos équipes un environnement de travail inspirant et durable. »

Le futur bâtiment prendra la forme d'un immeuble R+4 avec un niveau rez-de-jardin, représentant environ 5 000 m² de surface brute. Sa livraison provisoire est prévue pour la fin de l'année 2027. Il pourra accueillir jusqu'à 250 postes de travail, ainsi que 200 m² de salles de réunion au rez-de-chaussée. Au-delà de sa fonction opérationnelle, l'édifice a été pensé comme un lieu de bien-être et de collaboration, intégrant des espaces partagés conviviaux ainsi que des terrasses extérieures.

Sur le plan architectural, le projet associe un noyau en béton à une structure en bois et à une façade en caissons de bois préfabriqués. Le recours à des matériaux biosourcés et naturels illustre l'engagement de LuxConnect en faveur de la durabilité, tout en contribuant activement au confort et au bien-être des employés.

Dans son intervention, Lex Delles, ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, a souligné l'importance du projet : « Avec ce nouveau siège administratif, LuxConnect confirme son rôle stratégique au cœur de l'économie des données luxembourgeoise. À l'heure où l'intelligence artificielle repose plus que jamais sur la capacité à traiter et sécuriser des volumes croissants de données, disposer d'infrastructures performantes et de confiance constitue un avantage compétitif déterminant. Le Luxembourg peut compter sur des acteurs solides comme LuxConnect pour offrir aux entreprises un environnement fiable, sécurisé et innovant. Je salue également le concept énergétique innovant du bâtiment, qui valorise la chaleur issue du data center et intègre des énergies renouvelables, illustrant concrètement la possible complémentarité entre transition numérique et transition énergétique. »

Jean Marie Jans, bourgmestre de Bettembourg, s'est quant à lui réjoui de la présence continue et du développement de LuxConnect au sein de la commune : « Avec LuxConnect, la commune de Bettembourg a sur son terrain un acteur très important au niveau national dont elle est fière et qui a son soutien, mais également un fournisseur de services dont elle est le client, voire un partenaire avec lequel elle a trouvé des synergies, par exemple au niveau de l'utilisation de la chaleur ou encore du développement des réseaux de communication.

D'un point de vue énergétique, le bâtiment reposera sur un concept innovant. Des panneaux photovoltaïques seront installés tant sur la toiture que sur la façade orientée au sud. Par ailleurs, l'immeuble sera alimenté, chauffé et refroidi grâce à l'énergie récupérée du data center de LuxConnect, permettant une réduction de plus de 10 % de la consommation d'énergie primaire grâce à la valorisation de la chaleur fatale et à la production d'électricité renouvelable sur site. LuxConnect a également lancé une analyse complète du cycle de vie carbone des matériaux de construction, avec pour objectif l'obtention du label « NEUTRAL » Carbon Footprint New Construction, correspondant à la compensation intégrale des émissions résiduelles afin d'atteindre un bilan carbone net zéro.

Afin de répondre aux besoins croissants du site, la construction d'un parking aérien de trois niveaux, offrant 225 places dont 36 équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques, débutera en 2026 sur l'emplacement de l'actuel parking.

En conclusion de la cérémonie, Paul Konsbruck a souligné la portée plus large du projet : « Cette pose de première pierre marque bien plus que le lancement d'un chantier. Elle incarne notre engagement à long terme en faveur de l'innovation, de la durabilité et du développement des infrastructures numériques du Luxembourg – pour nos équipes aujourd'hui et pour l'avenir numérique du pays. »